

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative au projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne

Objet et durée de l'enquête

Par arrêté en date du 13 septembre 2016, M. Alain DROUHIN, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne. Cette enquête se déroulera pendant 33 jours consécutifs du **lundi 03 octobre 2016 et vendredi 04 novembre 2016 inclus**.

Constitution du dossier :

Le dossier est constitué des éléments suivants : l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique, le recueil des pièces administratives, la copie des annonces légales, le rapport de présentation, le Projet d'aménagement et de développement durable, le document d'orientations et d'objectifs, les avis recueillis auprès des Personnes Publiques Associées ou consultées, dont l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière environnementale, le registre d'enquête publique, à feuillets non mobiles et conformes aux usages, lois et règlements, sur lequel le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions éventuelles.

Commission d'enquête

Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, retraité, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête. Monsieur René MOREAU, retraité et Monsieur Pascal FOUGERE, retraité, sont désignés en qualité de commissaires-enquêteurs titulaires. Monsieur Pierre GUION, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Consultation du dossier d'enquête

Les personnes intéressées pourront, pendant toute la période indiquée ci-dessus, prendre connaissance du dossier d'enquête publique :

- Au PETR du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, siège de l'enquête publique : Rue Raymond Ledroit 89170 saint-Fargeau, du lundi au jeudi 8h30-12h00/14h-18h et le vendredi 8h30- 12h/14h-17h.
- Dans les communes suivantes, du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h : Mairies de Bléneau, de Champignelles, de Charny Orée de Puisaye, de Coulanges-sur-Yonne, de Courson-les-Carrières, d'Etai-la-Sauvin, de Pourrain, de Saint-Amand-en-Puisaye, de Saint-Sauveur-en-Puisaye, de Toucy.

Demandes d'informations

Toute information concernant le dossier soumis à enquête peut être demandée à Mme Béatrice MINOIS, PETR – rue Raymond Ledroit – 89170 SAINT-FARGEAU / 03 86 74 19 19.

Présentations des observations

Le public pourra formuler ses observations orales ou écrites, propositions et contre-propositions éventuelles, selon les manières suivantes ::

- Dans les registres présents dans chaque lieu d'enquête ;
- Par correspondance à l'adresse de la commission d'enquête au siège de l'enquête : Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, rue Raymond Ledroit, 89170 SAINT-FARGEAU. Les observations seront consultables dans le registre papier du siège de l'enquête.
- Par voie électronique à pays.puisaye-forterre@wanadoo.fr en indiquant la mention Enquête publique, SCOT en objet. Les observations seront consultables dans le registre papier du siège de l'enquête ou sur le site internet du PETR à la rubrique SCOT.
- Lors des permanences tenues par la commission d'enquête.

Les observations, propositions et contre-propositions déposées éventuellement dans chaque lieu d'enquête, seront consultables, sur place, pour ce qui concerne le registre qui y est attaché.

Permanences de la commission d'enquête

Lieux de permanence	Adresses	Jours et heures
Au siège du PETR Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne	rue Raymond Ledroit, 89170 SAINT-FARGEAU	lundi 03 octobre de 9h00 à 12h00 vendredi 04 novembre de 14h00 à 17h00
Mairie de Bléneau	place de la Libération, 89220 BLENEAU	Mardi 04 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Samedi 29 octobre 2016 de 9h00 à 12h00
Mairie de Champignelles	5 Rue Arsène Duguyot, 89350 CHAMPIGNELLES	Jeudi 13 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Vendredi 21 octobre 2016 de 14h00 à 17h00
Mairie de Charny-Orée de Puisaye	60 route de la Mothe, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE	Jeudi 06 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Mercredi 26 octobre 2016 de 14h00 à 17h00
Relais de services publics de Coulanges-sur-Yonne	Place de L Hôtel de ville, 89480 COULANGES SUR YONNE	Mercredi 12 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Mardi 25 octobre 2016 de 14h00 à 17h00
Mairie de Courson-les-Carrières	2 Rue de Druyes, 89560 COURSON LES CARRIERES	Lundi 10 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Jeudi 20 octobre 2016 de 14h00 à 17h00
Mairie d'Etai-la-Sauvin Salle des fêtes d'Etai-la-Sauvin	18 Grande rue, 89480 Etai-la-Sauvin	Vendredi 07 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 (Mairie) Mercredi 19 octobre 2016 de 14h00 à 17h00 (SdF)
Mairie de Pourrain	Place de la Mairie BP 16, 89240 POURRAIN	Vendredi 14 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Jeudi 03 novembre 2016 de 14h00 à 17h00
Mairie de St-Amand-en-Puisaye	36 Grande Rue, 58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	Mardi 11 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Lundi 24 octobre 2016 de 14h00 à 17h00
Mairie de St-Sauveur-en-Puisaye	1 place Paultre des Ormes, 89520 ST-SAUVEUR-EN-PUISAYE	Mercredi 05 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Jeudi 27 octobre 2016 de 14h00 à 17h00
Mairie de Toucy	Place de L Hôtel de ville, 89130 TOUCY	Samedi 08 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 Vendredi 28 octobre de 14h00 à 17h00.

Suite de l'enquête publique

Le rapport, ainsi que les conclusions motivées de la commission d'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant un an, au siège du PETR et sur le site Internet www.puisaye-forterre.com ainsi que dans chacune des mairies mentionnées ci-dessus.

Approbation du projet de SCOT

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SCOT, le cas échéant amendé suite aux observations de la commission d'enquête, sera soumis au Conseil syndical du PETR, en vue d'une décision concernant son approbation.

